

Numéro 45 | avril - mai - juin 2024



Claire PÉCHABRIER, Adjointe à la culture, au château, au tourisme, à l'embellissement et à la communication.

Les travaux du château ont démaré et nous allons le retrouver comme nos ancêtres l'ont connu au... XVIIème siècle! Tout est fait dans les règles de l'art jusqu'aux poignées de fenêtres. Ainsi, nos arrière-arrière-petits-enfants, dans 150 ans, pourront encore en profiter. C'est un projet lourd et compliqué mais grâce à la motivation de la commune et à l'aide de l'Etat. de la DRAC, du département et de la région, nous y sommes arrivés.

Le maire s'y était engagé et c'est chose faite, nous avons obtenu le label « Petites Cités de Caractère® ». En présence de Françoise Gatel, sa présidente, ont été souligné l'intérêt de la commune pour son patrimoine et son dynamisme culturel. C'est une reconnaissance du travail accompli et un vrai encouragement pour faire plus et mieux. Souhaitons que cela invite les 250 000 visiteurs de Sillé plage à visiter notre commune!

La médiathèque est devenue gratuite pour tous les habitants. Cet élément, plus son entrée attrayante et le dynamisme de la nouvelle directrice, entraînent une hausse de sa fréquentation.

Le samedi 16 mars, pour le « Printemps des Poètes », deux plaques ont été inaugurées : celle de Laurent Ropa, place des Minimes et celle de Constant Hubert, sur le mur de sa maison, rue du Doyenné. Des poèmes y ont été lus. A la demande de « La plume de Léonie », maison d'édition silléenne, nous allons obtenir le label « Ville en Poésie ». Des animations suivront, à la grande joie des lecteurs et auteurs.

N'oublions pas la sécurité, car la gendarmerie sera bientôt terminée. Les conditions de travail et les logements y sont nettement améliorés. Juste reconnaissance pour ceux qui y travaillent et donc nous avons besoin.

Le cabinet d'étude sur le schéma de mobilité de la ville et sa sécurisation a rendu son bilan. Il nous reste à travailler sur la concrétisation de ce projet si important. Autre retour d'étude : la mise en place de plusieurs dispositifs d'amélioration de l'habitat. Beaucoup de démarches donc, dans l'intérêt de notre commune.

Sillé s'est engagée pour rendre notre ville plus attrayante, plus sûre, et ainsi, installe des « jalons » pour l'avenir.





Participez à la couverture de votre prochain Sillé iNFO!

Nous remercions et félicitons Armand Charpentier pour cette belle photo de couverture représentant la vie à Sillé!

 Vous souhaitez qu'une de vos photos soit à la Une du prochain bulletin municpal ?

Envoyez-nous vos plus beaux clichés à :

patrimoine.communication@sille-le-guillaume.fr



Informations pratiques:

Mairie:

Place de la Résistance 72140 Sillé-le-Guillaume

02 43 52 15 15

Lundi au mercredi: 8h30-12h30 et 13h30-17h30 Jeudi: 8h30-12h30 Vendredi: 8h30-12h30 et 13h30-16h30

France Services:

28 place de la République 72140 Sillé-le-Guillaume

02 44 21 96 40

Lundi : 9h-12h30 Mardi : 9h-12h30 et 15h-18h

Mercredi: 8h30-13h

Jeudi: 9h-12h30 et 14h-17h

Vendredi: 9h-12h30

Médialhèque la Tannerie:

9 rue du Ruban 72140 Sillé-le-Guillaume

02 43 51 17 71

Mardi : 14h-18h Mercredi : 9h-12h30 et 14h-18h30

Jeudi: 9h-12h30 Vendredi: 14h-18h

Samedi: 9h-12h30 et 14h-16h

RETOUR EN IMAGES







20 janvier : Les Nuits de la lecture Médiathèque la Tannerie



27 janvier : Théâtre de l'Acthalia Salle Léon Besnardeau







VIE MUNICIPALE





Le service urbanisme vous accueille pour vos démarches

Vous avez des travaux à réaliser? Les dossiers de demandes sont à déposer obligatoirement au service urbanisme de la mairie qui se charge de les transmettre au service d'autorisation du droit des sols du Pays du Mans.

Plusieurs démarches sont concernées par le dépôt d'un dossier :

Déclaration préalable de travaux :

Elle est exigée si vous souhaitez réaliser des travaux sur une maison ou une annexe, créer ou aménager une pièce supplémentaire, créer ou changer des portes, fenêtres ou toiture, construire une piscine, créer un abri de jardin, un garage, édifier une clôture, modifier la façade, ou changer la destination d'une construction.

• Permis de construire :

Il est exigé lorsqu'il s'agit de la construction d'une maison individuelle, d'une piscine (selon nature et dimension), d'un abri de jardin (selon dimensions), l'agrandissement d'une maison et/ou ses annexes (selon surfaces) ou pour un changement de destination avec modification de la structure porteuse ou de la façade.

• Permis de démolir :

Il est exigé avant toute démolition partielle ou totale d'une construction.

Permis d'aménager :

Il est exigé pour la création de lotissements, les remembrements fonciers avec réalisation de voies ou d'espaces communs, les aménagements situés dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou dans les abords des monuments historiques, la création ou l'agrandissement d'un terrain de camping, la création ou l'agrandissement d'un parc résidentiel de loisirs ou d'un village de vacances classé en hébergement léger ou le réaménagement d'un terrain de camping.

Faites vos démarches en ligne!

https://sve-paysdumans.sirap.fr

- · Un service en ligne accessible à tout moment.
- Un gain de temps et d'argent : plus besoin de vous déplacer en mairie ou de poster votre dossier.
- Un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel.
- Une démarche plus écologique, évitant d'imprimer les dossiers en plusieurs exemplaires.
- Un plus grande transparence et des échanges facilités avec l'administration.

Ce mode de dépôt est un nouveau service offert aux usagers qui n'est pas obligatoire. Le dépôt papier en mairie au guichet ou par envoi recommandé avec accusé de réception reste possible.

Aide aux travaux de mise en accessbilité

Etablissement de proximité : commerces, hôtels, cafés, restaurants... l'Etat vous aide à financer vos travaux et équipements de mise en accessibilté iusqu'en 2028.

Un fonds étatique est dédié à l'accesssibilité pour les établissement privés recevant du public de 5ème catégorie considérés comme des TPE ou PME.

L'Etat finance à hauteur de 50% des dépenses engagées pour la mise en place d'équipements et les travaux de mise en accessibilité (avec un maximum de 20 000€). Le même financement est prévu pour les dépenses engagées pour le diagnostic des conditions d'accessibilité et l'assistance à maîtrise d'ouvrage avec un maximum de 500€ d'aides versées.

La procédure (notamment les pièces à fournir) diffère selon que les équipements et travaux envisagés et éligibles aux aides nécessitent ou non une demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public. Attention, lors du dépôt de la demande d'aide, aucune dépense d'équipements, de travaux ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage ne doit avoir été engagée.

Pour constituer votre dossier de demande d'aide, rendez-vous sur :

www.asp-public.fr/aides/fonds-territorial-accessibilite



Une plateforme de lutte conte le mal-logement



le service public de lutte contre le **mal-logement** en Sarthe.

Depuis le 16 janvier, le Pôle de lutte contre l'habitat indigne de la Sarthe a décidé de déployer, au niveau local, la plateforme ministérielle *Histologe*, afin de lutter de manière encore plus efficace contre l'habitat indigne et non décent.

Le déploiement de cet outil numérique, destiné aux locataires et propriétaires permet de signaler gratuitement et facilement une situation de mallogement. L'objectif est de favoriser une prise en charge rapide et une recherche de solutions adaptées à chaque situation.

Pour information, votre logement est considéré comme décent si :

- Il est sécurisé
- Il ne met pas votre santé en danger
- Il contient des équipements essentiels (eau froide, eau chaude, chauffage...)
- Il est aéré correctement
- Il n'a pas d'infiltrations d'air
- Il n'a pas de parasites ou nuisibles

Si votre logement ne respecte pas un ou plusieurs critères mentionnés ou si vous avez un doute, vous pouvez déposer un signalement sur la plateforme :

https://histologe.beta.gouv.fr

Une fois réceptionné, votre signalement va être qualifié et transmis à la bonne administration. Le service adapté vous accompagnera dans vos démarches.

Cet outil est donc un intermédiaire qui contribue à féderer et coordonner les acteurs de la lutte contre le mal-logement à l'échelle d'un territoire.

VIE MUNICIPALE





Le 31 mai et le 1er juin, la rue leur appartient!

La commune de Sillé-le-Guillaume a remporté l'appel à initiatives interrégional « Rues aux enfants, rues pour tous ». Cette reconnaissance s'illustre à travers deux journées spéciales durant lesquelles la circulation motorisée va être temporairement interrompue dans deux artères emblématiques : la place de la République et la rue du Commandant Levrard, les vendredi 31 mai et samedi 1er juin prochains.

Ces deux jours offriront aux enfants un espace de jeu sécurisé et paisible, où ils pourront s'épanouir librement. Plusieurs infrastructures ludiques seront installées et diverses animations seront proposées pour animer les lieux.

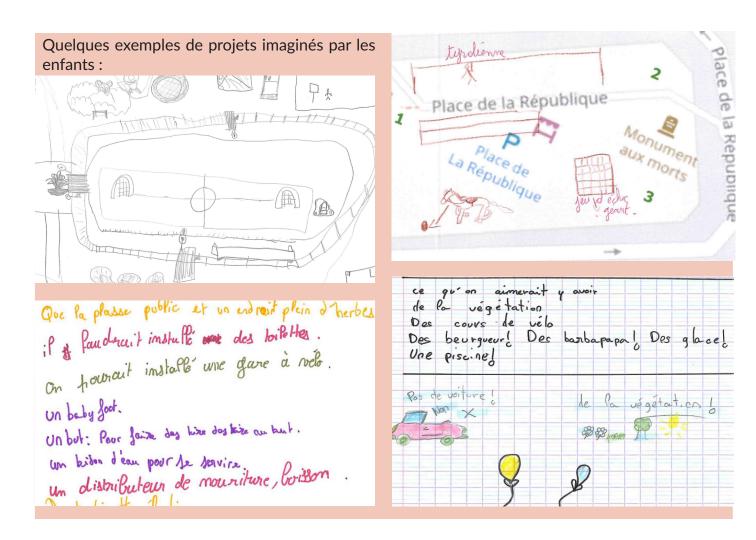
Cette initiative, menée en étroite collaboration avec l'école du Château, l'école Saint Joseph et plusieurs associations locales, vise à familiariser les plus jeunes avec leur environnement urbain. C'est une opportunité pour eux de découvrir la rue, la ville, et de s'approprier cet espace en toute confiance, participant ainsi à leur épanouissement personnel.

L'initiative « Rues aux enfants » encourage de nouvelles approches de l'espace public, favorisant le partage et la rencontre entre les habitants. Elle s'appuie sur la participation active des citoyens, les échanges intergénérationnels, le jeu mais aussi par l'expérimentation d'aménagements urbains novateurs. Bravo aux enfants qui ont généreusement partagé leurs idées pendant les ateliers préparatoires. Leur contribution a été précieuse pour l'élaboration de ces journées et pour la vision de l'espace public qu'ils souhaitent construire.





Le vendredi 31 mai, ce seront les élèves des deux écoles qui auront le plaisir de participer à notre évènement. Mais le samedi, à partir de 10h, c'est à vous que nous donnons rendez-vous! Nous vous invitons chaleureusement à venir en famille, à vélo ou en trottinette pour partager ce moment convivial et festif et profiter des animations.



Santé

Nouvelles permanences : CPAM

l'Assurance Maladie

Depuis le 8 février, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie effectue des permanences dans votre espace France Services.

Tous les 2èmes et 4èmes jeudis du mois (hors vacances scolaires), de 14h à 17h, un agent de la CPAM de la Sarthe vous accueillera sur rendez-vous pour vous aider dans vos démarches. Contactez votre espace France Services pour effectuer une demande.

Urgence 114

Réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques, le 114 est le service public d'urgence gratuit, disponible 24h/24 et 7j/7.

Aujourd'hui, plus de 7 millions de personnes sont déficientes auditives en France et seulement 1 Français sur 5 connaît l'existence de ce service d'urgence lancé en 2011.

Le 114 est un numéro d'urgence au service de toutes les personnes qui ont des difficultés à entendre ou à parler, même temporairement.

Victime ou témoin, contactez le 114 pour signaler une situation d'urgence:

- Avec l'application 114 depuis un smartphone
- Sur le site

www.urgence114.fr depuis un ordinateur

Par SMS envoyé au numéro 114



HISTOIRE ET PATRIMOINE





Un chantier historique

Le lundi 8 janvier 2024, c'est sous un léger manteau d'hiver que le chantier de restauration du logis du château a officiellement commencé.

C'est l'un des plus grands chantiers engagé par la municipalité et le plus gros chantier financé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) à l'échelle du département.

Le logis Est, datant du XVIIème siècle, présente aujourd'hui plusieurs désordres qui se sont aggravés au fil du temps et qui menacent sa structure.

Le chantier s'élève à 2 177 411,29 € H.T avec plusieurs aides sollicitées.

Actuellement, les subventions accordées sont :

- Etat DSIL (Dotation de soutien à l'investissement public local) : 319 834€
- DRAC Pays de la Loire : 477 255,09€

4 lots ont été définis pour réaliser ce chantier :

- Charpente-Couverture : ABC LEROYER (Rouez)
 Glot Couverture (Monfort-le-Gesnois)
- Maconnerie: Maison Grevet (Laval)
- Menuiserie : Menuiserie de la Charnie (Parennes)
- Polychromie : Eschliman (Alsace)

Les travaux devraient se terminer au premier trimestre 2025.

En raison du chantier, l'accès au logis Est est interdit et la saison touristique au château est modifiée. En effet, l'ouverture au public du site s'étendait généralement d'avril à septembre.

Exceptionnelement cette année, le château sera ouvert du 6 juillet au 1er septembre et pour les Journées Européennes du Patrimoine (21 et 22 septembre).

Retrouvez toute la programmation sur le site internet et sur la brochure touristique (disponible en mairie et à l'office de tourisme)!

https://www.sille-le-guillaume.fr/ chateau/



8 janvier : début de chantier



17 janvier : début du montage de l'échafaudage



7 février : montage de l'échafaudage parapluie



15 février : Echafaudage en cours de bâchage



22 février : début de dépose de la couverture

CULTURE ET LOISIRS





Le Printemps des poètes fête ses 25 ans

La poésie s'invite à Sillé

La médiathèque de Sillé-le-Guillaume participe depuis 2017 à l'évènement national « Le Printemps des Poètes ». « La Grâce » était le thème de cette nouvelle édition.

A la médiathèque, pour préparer l'évènement, un week-end de mise en voix de textes poétiques s'est déroulé en février. Ainsi, des capsules sonores ont été réalisées pour être diffusées tout au long du Printemps des Poètes sur la radio Fréquence Sillé.

Le 9 mars marquait le début des animations pour le Printemps des Poètes. Tous les jours, des poèmes sur la grâce ont été diffusés sur les panneaux lumineux de la ville.

Six commerces ont aussi vu leurs devantures habillées de poèmes.

Un atelier d'initiation à l'imprimerie en relief à ouvert le bal des animations.

Autre temps fort important : l'inauguration, samedi 16 mars de deux plaques commémoratives rendant hommage à Laurent Ropa et Constant Hubert, deux poètes ayant vécus à Sillé. Cet évènement était l'occasion de mettre la culture et le patrimoine local à l'honneur avec l'organisation de la cérémonie d'entrée de Sillé-le-Guillaume dans le réseau Petites Cités de Caractères®.

Enfin, le samedi 23 mars, un goûter poésie suivi d'un spectacle « Le concert d'Origami » était organisé pour clôturer les festivités.

Les prochains rendez-vous de la médiathèque

Du 23 avril au 15 juin : Exposition
« Observons les oiseaux »

- 16 avril à 9h30 : A petit, petits mots
- 15 mai à 15h : Heure du conte « Zozios et Cie »
- 25 mai à 10h : Randonnée à la découverte des oiseaux
- 28 mai : A petit, petits mots « Cui-cui les p'tits oiseaux »
- 8 juin : Braderie (en partenariat avec le Secours Catholique)
- 15 juin à 10h30 : Coups de coeur entre lecteurs
- 25 juin : A petit, petits mots

« Les coups de coeur »



Retrouvez les recommandations de vos bibliothécaires!



Je suis leur silence : un polar à Barcelone Jordi Lafebre

Pénélope demande à Eva Rojas, sa psychiatre, de l'accompagner à Can Monturos, le domaine viticole familial. Pendant le séjour, lorsqu'un membre de la famille est retrouvé assassiné,

les soupçons se portent rapidement sur Eva. Cette dernière n'a alors plus qu'une idée en tête, tout faire pour prouver son innocence.

La richesse de ce roman graphique réside dans la manière de nous conter l'histoire. Telle l'enquête, le récit est mené tambour battant du point de vue de la coupable présumée : Eva, une femme aussi exubérante qu'attachante !



Les caractères
Lison Daniel

Cet ouvrage reprend douze personnages du compte Instagram satirique « les caractères » : Isabelle, une grande bourgeoise confinée à Saint-Lu, Franck, un caviste qui

refuse de vendre ses vins au premier venu, ou encore Mélanie, une cagole du Midi qui alpague les touristes qui ont le malheur de passer à sa portée.

Ce court roman est l'un des documents les plus empruntés en 2023 à la médiathèque. Son succès réside sûrement dans sa forme brève où les tranches de vie se succèdent et nous permettent de découvrir une galerie de personnage haute en couleur.



La symphonie des éclairs / Zaho De Sagazan.

Plongez dans l'univers de la nazairienne Zaho de Sagazan, révélation musicale des dernières « Victoires de la Musique ».

CD disponible à la médiathèque ou sur Médiabox

Centre de loisirs

Des vacances intergalactiques!

Du 22 au 26 avril et du 29 avril au 3 mai (excepté le 1er mai), votre centre de loisirs propose des activités manuelles, sportives et culturelles.

Les vacances printanières se feront sous le thème de l'espace et de tout ce qui l'entoure!

Pour inscrire votre enfant, vous pouvez télécharger la fiche d'inscription sur :

www.sille-le-guillaume.fr/accueil-de-loisirs

Ensuite, renvoyez-la dûment remplie à

enfance.jeunesse@sille-le-guillaume.fr













L'AGENDA DES ANIMATIONS



AVRIL

ven dim 14 20h30 18h00

Cinéma

- « Pauvre créature »
- Salle Léon Besnardeau



Bourse aux vêtements

Le Relais pour la vie

C.C. Maurice Termeau

ven 19

20h30



18h00

Cinéma

- « Argylle »
- Salle Léon Besnardeau

ven 26

Concert

avec Yann Pétillon : Piano, flûte traversière, saxophone

20h30 • Salle Léon Besnardeau

dim 28

Cinéma

- « Le royaume de Kensuké »
- Salle Léon Besnardeau

15h00

dim

28

18h00

Cinéma

- « Ducobu passe au vert »
- Salle Léon Besnardeau

sam 27

Course de vélo

UCSG

Lac de Sillé

MAI



Les puces de printemps

DG72 évènements

Cour de la gare

dim 20 9h30

Kermesse

MAS «Les Collines»

• MAS, 559 rue du Haut Eclair

JUIN

sam 22

Marche musi-gourmande

Comité de promotion

Cour de la gare

17h dim

23

Courses de Poneys

Lion's Club

Hippodrome

17h

ven 28

sam 29

Spectacle

Ecole de danse

 Salle Léon Besnardeau

20h30 16h30

dim 30

Olympiades

Association des artisans et commerçants des Pays de Sillé

Lac de Sillé

Plus d'évènements à venir...





Pour rester informé de tous les évènements, rendez-vous sur :

- www.sille-le-guillaume.fr/agenda
- Les panneaux lumineux (places de la gare, de la République, du marché aux bestiaux)
- Nos réseaux sociaux (Facebook et Instagram)

Vous êtes une association ? Remplissez nos formulaires de demande :

- Pour figurer dans l'agenda : www.sille-le-guillaume.fr/agenda onglet «proposer un évènement»
- Pour figurer sur les panneaux lumineux : www.sille-le-guillaume.fr/panneaux-lumineux